



Séance du conseil municipal du lundi 19 mars 2018

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le vendredi 9 mars 2018, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à vingt heures trente.

Présents : MM. MORIN, COSTENTIN, JEAN, RIVIER, Mme GRATIEN,
Mmes CARRILLO, RENARD,
M. DARTIGOEYTE,

Absents excusés : Mme MORTARA,
MM. DEGUDE, JOLYS, SANCHEZ, VERGNAUD

Secrétaire de séance : M. JEAN

1- Aménagements de sécurité sur la RD 125

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention avec le Conseil Départemental règlementant la réalisation de chicanes doubles aux entrées d'agglomération.

2-Restauration de l'Eglise Notre-Dame

Travaux suspendus pour l'année 2018. Mairie en attente de l'accord du Conseil Départemental pour prolonger la validité de la subvention accordée.

Projet d'organiser une inauguration avancée.

3- Point sur l'intervention de l'entreprise SILOM

Monsieur le Maire dresse un inventaire des travaux en cours et restant à réaliser :

- curage et création de fossés (lieux-dits Lacoste, Manine, La Grézère, Petit Labraize)
- réfection des chemins ruraux (Papon, Huguet, Broustet)
- assèchement du parking de la salle par réfection du drainage,
- construction de chaussée entre le terrain de foot et les habitations de MM. TERZETTI et CARASCO,
- petite zone de stationnement ou demi-tour au cimetière,
- rechargement des chemins ruraux de Laouillé, Manine, Papon, Herrère du Bas.

Les travaux ont été interrompus à cause de la pluie. Ils reprendront dès que possible.

4- Nettoyage du terrain de La Hountique

Information du conseil municipal sur l'opération de nettoyage du terrain longeant le chemin d'accès au lavoir (terrain revenu à la commune par suite de l'aménagement foncier).

5- Peinture de la salle des fêtes

Information des travaux de peinture de la salle des fêtes.

6- Toiture du bâtiment du Cercle

Devis établi pour la réfection des parties NORD et OUEST (les plus endommagées) de la toiture.
Montant : 13 689,90 € HT. Les travaux seront lancés si le budget le permet.

7- Eclairage Public

Les devis relatifs au programme d'éclairage public arrêté ne sont toujours pas parvenus. Cependant, compte tenu de l'urgence et des délais de fabrication, le candélabre solaire destiné à l'abri bus de Mouréou est en commande.

Le point lumineux prévu à Papon ne pourra pas être posé tant que la régie d'électricité n'aura pas procédé au remplacement des câbles torsadés (travaux prévus en 2019).

8 – Questions diverses

- Fixation de la date de tenue de la commission « redénomination des voies et lieux-dits ».
- Projet de buvette du stade annulé.
- Association randonnées opérationnelle très bientôt.
- Lors de la réunion du FDAEC, Coimères s'est vu attribuer la somme de 19 450 €
- Commission des finances prévue le jeudi 29 mars 2018.
- Parution prochain LOU COYMERES prévue en juin.
- Devis demandés pour l'achat d'un défibrillateur.
- Réunion de préparation du marché des producteurs prévue le 5 avril.
- Monsieur RIVIER chargé de relayer les besoins de l'association Tennis Club pour sa soirée du 30 juin.
- Possibilité d'installer des ralentisseurs devant la salle des fêtes. Idée à l'étude.

Fait à Coimères, le 22 mars 2018